



# Grand débat national : les résultats de la consultation organisée par l'Ordre

n° 4

Mars 2019

## Le mot de la Présidente



Du 18 février au 15 mars, l'Ordre national des pharmaciens a organisé une consultation en ligne dans le cadre du Grand débat national.

Acteurs engagés dans la société, ce sont 2076 contributions de pharmaciens, tous métiers confondus, qui ont été récoltées.

La santé y apparaît comme un sujet de préoccupation majeure des Français, en particulier deux enjeux : l'accès aux soins de proximité et de qualité, et le coût de la santé.

S'agissant des propositions des pharmaciens pour répondre aux demandes sociétales exprimées, c'est la dispensation protocolisée de médicaments de prescription médicale obligatoire par le pharmacien

qui arrive en tête, suivie d'autres délégation de tâches dans le cadre d'une coopération interprofessionnelle (suivi des maladies chroniques, dépistage...).

Notre consultation met également en lumière le rôle de service public de proximité que jouent les officines et les laboratoires de biologie médicale, et la perception de l'officine par les patients comme un espace de santé, mais aussi d'écoute et de lien social.

Cette lettre institutionnelle vous présente, en synthèse, les principaux enseignements de cette consultation.

**Carine WOLF-THAL**  
Présidente du Conseil national  
de l'Ordre des pharmaciens

## MÉTHODOLOGIE

- ◆ Consultation en ligne réalisée du 19 février au 15 mars 2019 ayant recueilli 2076 contributions :
  - ◆ 57% de femmes; 43% d'hommes.
  - ◆ 74% d'officinaux, 7% de biologistes, 6% de pharmaciens exerçant en établissement de santé, 2% de pharmaciens de l'industrie et 1% de pharmaciens de la répartition.

## I. DEUX ENJEUX MAJEURS POUR LES FRANÇAIS EN MATIÈRE DE SANTÉ : L'ACCÈS AUX SOINS ET LE COÛT DE LA SANTÉ

Si la santé n'apparaissait pas directement dans les questions du Grand débat national, il s'agit d'une préoccupation majeure des Français. Ainsi, **pour 94% des 2054 répondants à cette question, les enjeux en matière de santé devraient avoir une place dans les thématiques du Grand Débat national.** De quels enjeux s'agit-il plus particulièrement ?

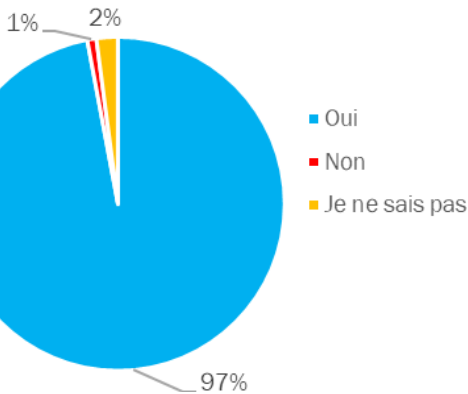
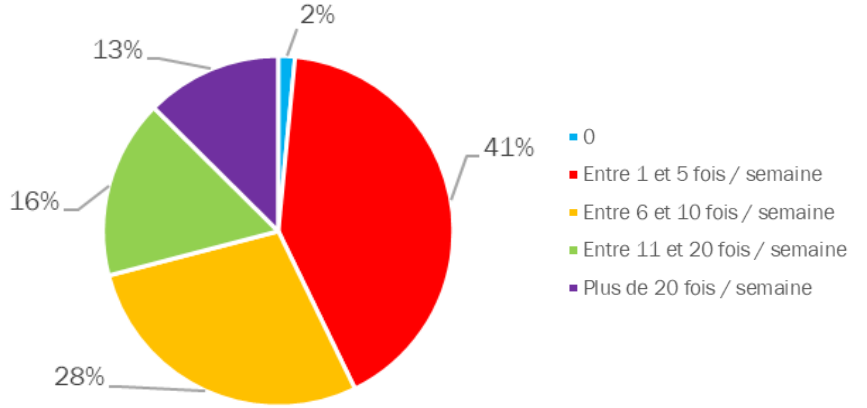
A la question « quelles sont les attentes majeures en matière de santé qui vous sont remontées par les patients », les 1831 répondants à cette question ont dans leur grande majorité évoqué d'une part **l'accès aux soins et la problématique des déserts médicaux**, au travers de situations concrètes qui leur sont relatées par les patients (délais de plus en plus longs pour avoir un rendez-vous chez le médecin, médecins qui partent à la retraite et ne sont pas remplacés...), d'autre part **une préoccupation autour du coût de la santé** (déremboursements de médicaments, tarifs des complémentaires qui augmentent...).

## II. LES PHARMACIENS : UN RÔLE DE PREMIER RECOURS, UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Chaque jour, 4 millions de Français franchissent le seuil d'une pharmacie sans rendez-vous. Les 4700 sites de laboratoires de biologie médicale et les 7314 pharmacies à usage intérieur sont également des structures de soins de proximité.

Combien de fois par semaine êtes-vous amené à assurer un rôle de premier recours dans votre officine ou votre laboratoire de biologie médicale ? (1823 répondants)

**98% des 1823 répondants estiment qu'ils sont amenés à assurer au moins une fois par semaine un rôle de soin de premier recours** dans leur officine ou leur laboratoire de biologie médicale, dont 57% plus de 5 fois par semaine.

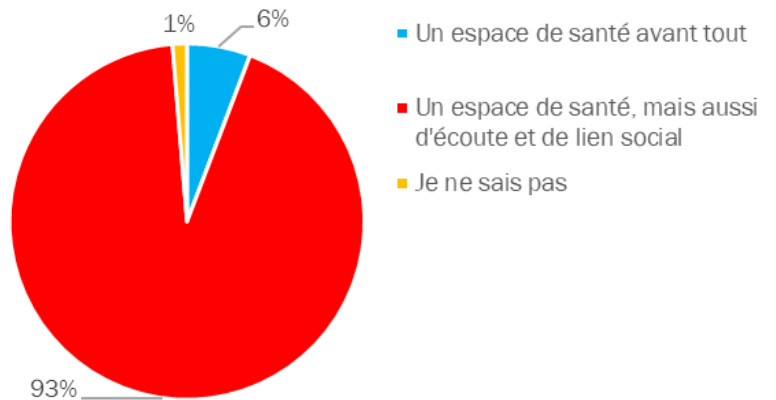


Pour vos patients, votre officine ou votre laboratoire de biologie médicale joue-t-elle/il un rôle de service public de proximité ? (1926 répondants)

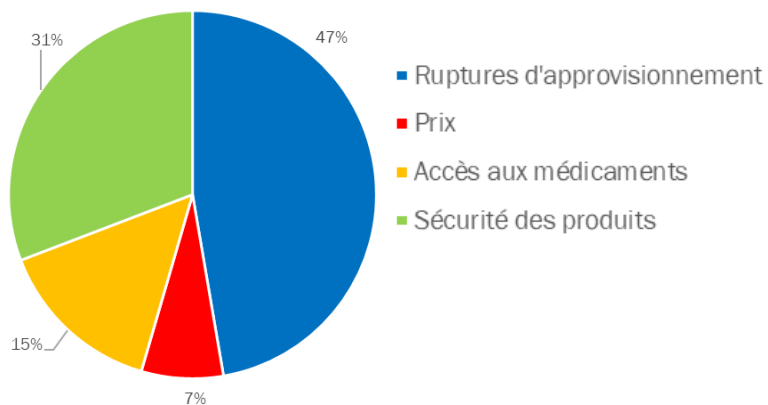
**97% des répondants indiquent que leur officine ou leur laboratoire de biologie médicale joue un rôle de service public de proximité pour leurs patients.**

Pour vos patients, votre officine est-elle perçue comme : (1828 répondants)

**93% des répondants estiment que les patients considèrent l'officine comme un espace de santé, mais aussi d'écoute et de lien social.**

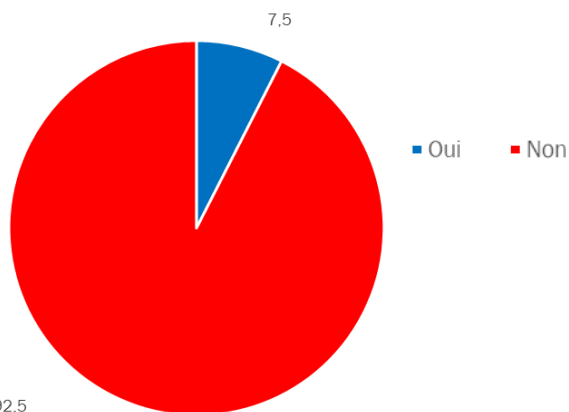


### III. LES PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES PATIENTS À L'ÉGARD DU MÉDICAMENT ET DE LA BIOLOGIE MÉDICALE



Quelle est la préoccupation majeure des patients à l'égard du médicament ? (2019 répondants)

47 % des répondants estiment que les ruptures d'approvisionnement constituent la préoccupation majeure des patients à l'égard du médicament., et 31% la sécurité des produits. Le prix n'apparaît pas comme une inquiétude majeure.



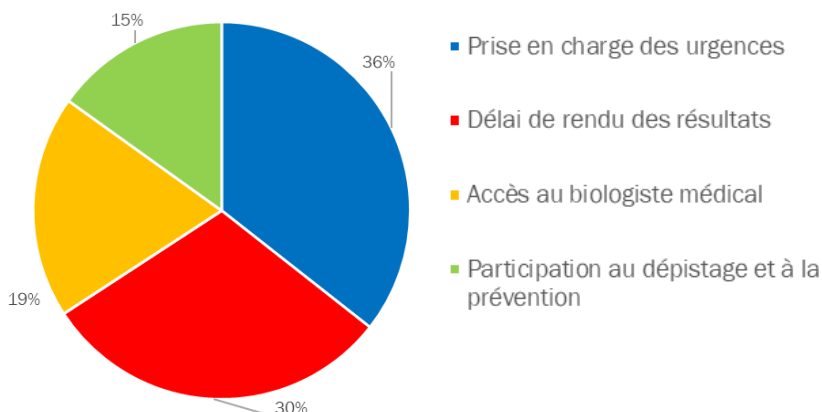
Vos patients souhaitent-ils se procurer leurs médicaments en grande surface ou dans d'autres circuits de distribution ?

(1984 répondants)

Pour 92,5% des 1984 répondants, les patients ne souhaitent pas se procurer leurs médicaments en grande surface ou dans d'autres circuits de distribution.

Quelle est la préoccupation majeure des patients à l'égard de la biologie médicale ? (1678 répondants)

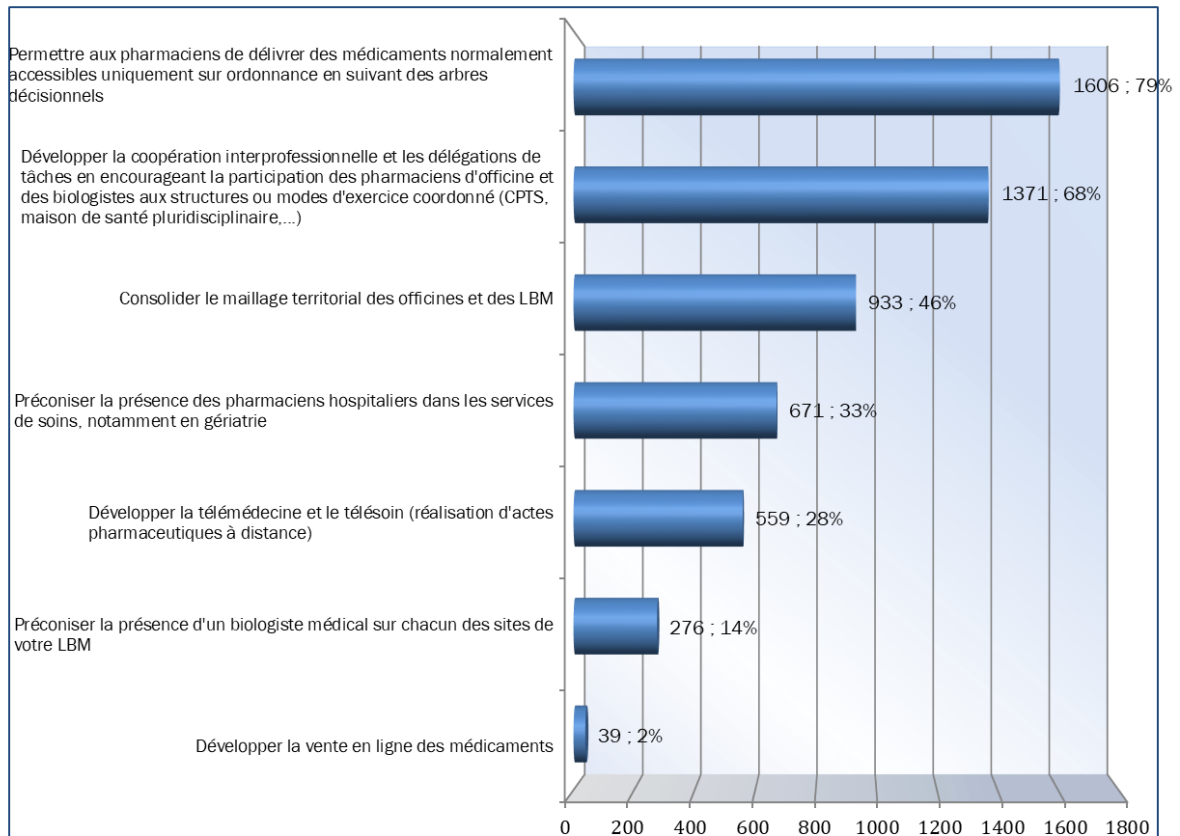
36% des répondants estiment que la prise en charge des urgences constitue la préoccupation majeure des patients à l'égard de la biologie médicale, 30% estiment qu'il s'agit des délais de rendu des résultats d'analyse.



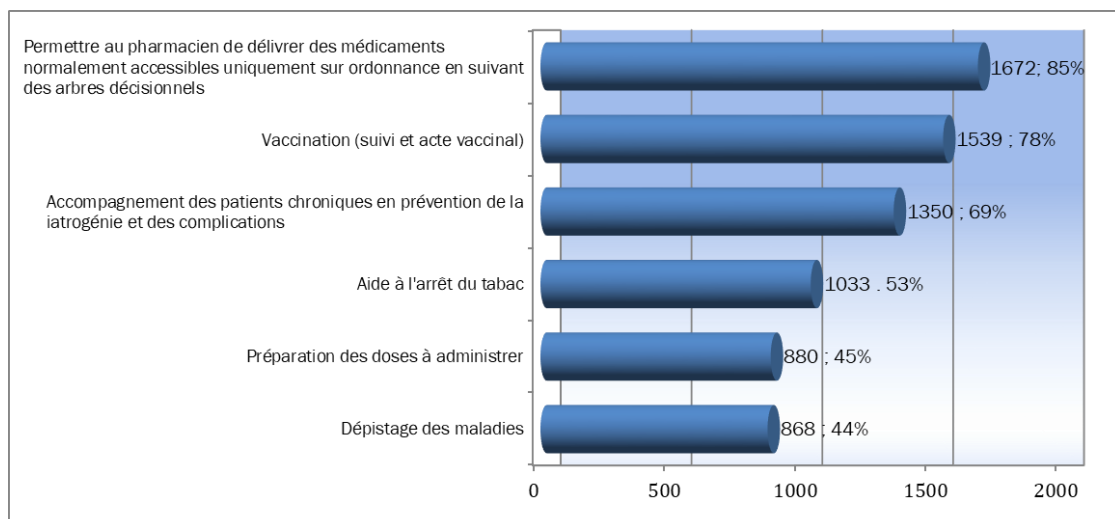
## IV. LES PROPOSITIONS DES PHARMACIENS POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FRANÇAIS

Pour répondre aux attentes sociétales actuelles, la **dispensation protocolisée de médicaments de prescription médicale obligatoire arrive en tête des propositions**, avec le **développement de la coopération interprofessionnelle** et des **délégations de tâches**, mais aussi la **vaccination**, l'accompagnement des **patients chroniques**, et le **dépistage pour les biologistes médicaux**.

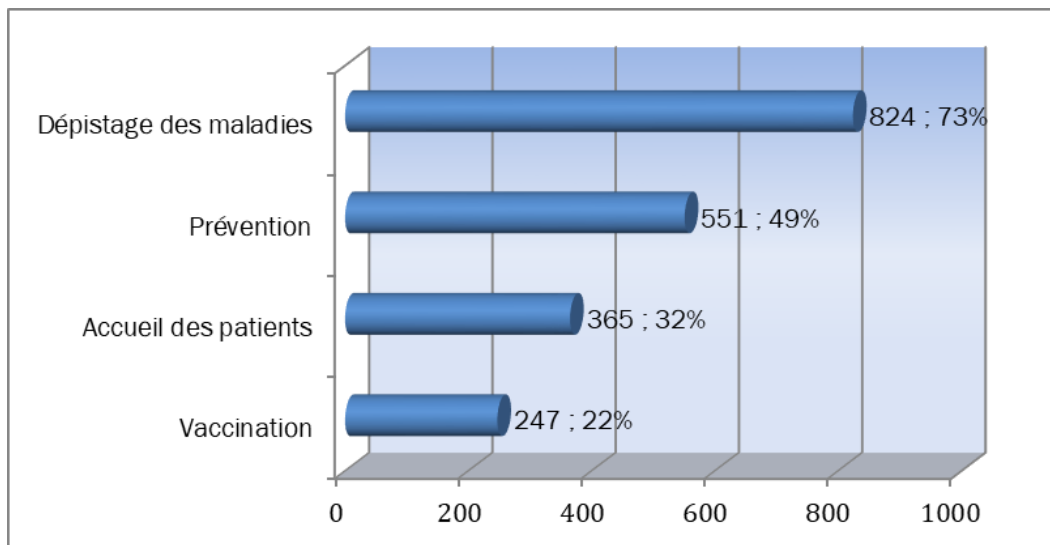
*Pour favoriser l'accès aux soins, quelle(s) serai(ent) la(les) mesure(s) prioritaire(s) à prendre ?  
(2031 répondants)*



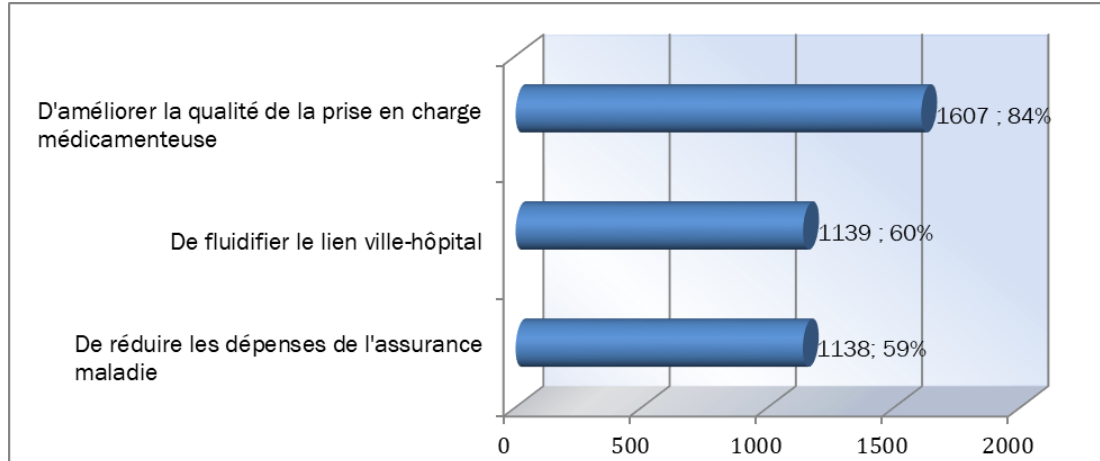
*Vos patients sont-ils en attente d'un rôle accru du pharmacien dans les domaines suivants :  
1961 répondants*



Les patients sont-ils en attente d'un rôle accru du biologiste médical dans les domaines suivants :  
(1128 répondants)



Selon vous, la reconnaissance de la pharmacie clinique en établissements de santé (conciliation médicamenteuse, bilan de médication, expertise pharmaceutique des prescriptions, entretiens pharmaceutiques) permettrait :  
(1910 répondants)



## Les propositions des pharmaciens pour l'environnement

Par rapport aux enjeux environnementaux, les pharmaciens, quel que soit leur mode d'exercice, ne sont pas avares de propositions !

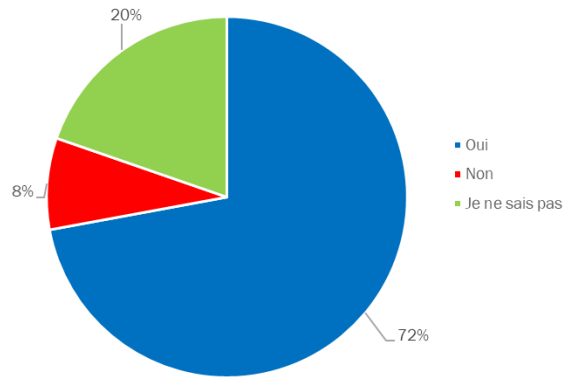
Ils proposent notamment une réflexion autour des **volumes de conditionnement**, une meilleure sensibilisation **des patients sur le recyclage des médicaments**, l'**amélioration du tri des déchets médicamenteux**, une réorganisation des **livraisons de médicaments**, la **dématérialisation de l'ordonnance**, le **développement de la préparation des doses à administrer** et la dispensation à l'unité, ou encore la **déprescription** dans le cas d'ordonnances de 10 spécialités thérapeutiques ou plus.

## V. NOUVELLES TECHNOLOGIES EN SANTÉ

Pour vos patients, les dossiers électroniques (par exemple le Dossier pharmaceutique) sont-ils des outils utiles ?

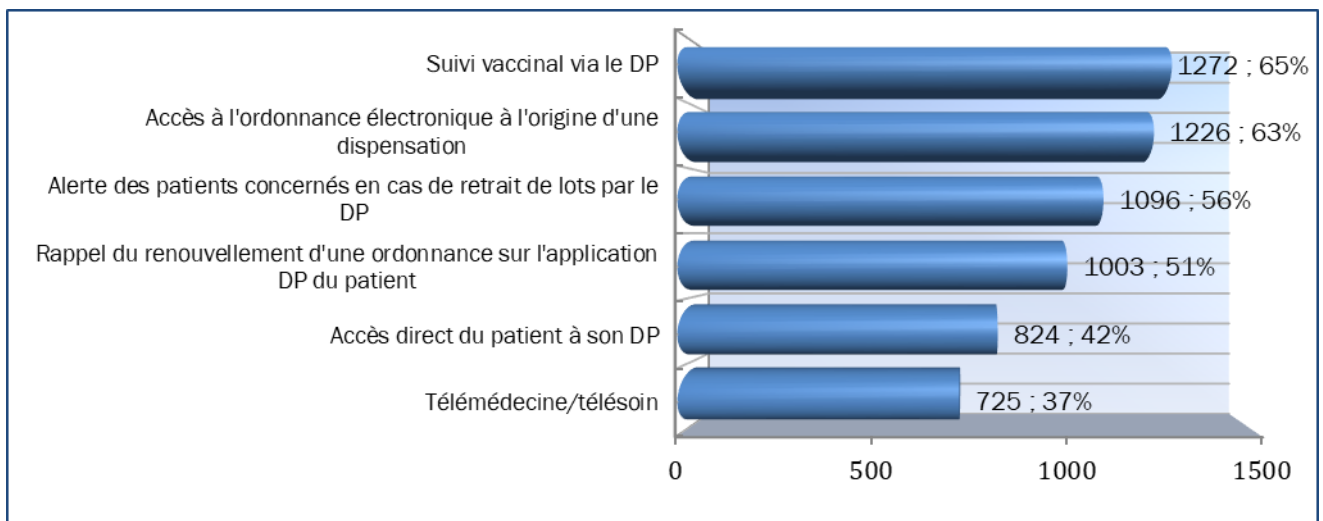
(2025 répondants)

**72% des pharmaciens répondants considèrent que les dossiers électroniques constituent des outils utiles à leurs patients.**



Aujourd'hui, quels nouveaux services liés aux technologies de l'information et de la communication vous permettraient de répondre encore mieux aux besoins de la population ? (1956 répondants)

**65% des pharmaciens placent le suivi vaccinal en tête des services numériques à développer à destination des patients, 63% évoquent l'accès à l'ordonnance électronique à l'origine de la dispensation, 56% seraient favorable à une alerte des patients concernés en cas de retrait de lots par le dossier pharmaceutique, et 51% souhaiteraient le développement d'un service qui permettrait de rappeler le renouvellement d'une ordonnance sur l'application dossier pharmaceutique du patient.**



**Retrouvez toutes les lettres institutionnelles et les grands dossiers de l'Ordre national des pharmaciens sur notre site internet, rubrique « Relations institutionnelles et internationales ».**

L'Ordre national des pharmaciens regroupe les 74 043 pharmaciens exerçant leur art en France, dans les officines de pharmacie, dans les établissements de santé, les laboratoires de biologie médicale, l'industrie ou la distribution en gros du médicament. Il assure des missions de service public qui lui ont été attribuées par le législateur et qui sont définies dans le code de la santé publique.

Plus d'information sur : [www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)

**Présidente :**

**Carine Wolf-Thal | [presidence@ordre.pharmacien.fr](mailto:presidence@ordre.pharmacien.fr)**

Contact : Direction des Affaires publiques | 4 avenue Ruysdaël | 75379 Paris cedex 08 | mail : [dapei@ordre.pharmacien.fr](mailto:dapei@ordre.pharmacien.fr) | Tél. : 01 56 21 34 82

Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP) traite les données personnelles vous concernant pour vous envoyer ses lettres institutionnelles. Conformément au Règlement européen général sur la protection des données personnelles (RGPD) et à la loi nationale de protection des données, vous disposez d'un droit d'accès à vos données et de rectification. Vous pouvez également exercer votre droit d'opposition, de portabilité de vos données, d'effacement ou de limitation du traitement des données en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : [dpo@ordre.pharmacien.fr](mailto:dpo@ordre.pharmacien.fr). Pour en savoir plus sur vos droits, consultez la page « Mentions légales Informatique et Libertés » accessible sur notre site Internet [www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr) dans la rubrique « Qui sommes-nous / Protection des données personnelles ».